

2 WHEELS MANAGEMENT
Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Liquidateur : Monsieur Laurent ROUGEMONT
Siège de liquidation : 350 Chemin du Pré Neuf Cdv 83128
38350 La Mure
893 475 061 R.C.S. GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Le 30/09/2024, à La Mure,

Monsieur Laurent ROUGEMONT, propriétaire des 1 000 actions de 1 euro chacune, composant l'intégralité du capital social de la société, et seul Président, a pris les décisions suivantes :

- **Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation,**
- **Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte ;**
- **Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat ;**
- **Constataion de la clôture de liquidation.**

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir **un solde négatif de 11 682 euros**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate que le compte définitif de liquidation fait ressortir **un solde négatif de 11 682 euros** et qu'en conséquence, aucun remboursement des actions ne pourra être effectué.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prononce la clôture définitive de la liquidation et la radiation de la Société **2 WHEELS MANAGEMENT** dont la personne morale cesse d'exister à compter de ce jour donne quitus au Liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Laurent ROUGEMONT

Président

Associé unique/Liquidateur

